

REGLEMENT

Tous les participants devront être licenciés ou porteurs d'un certificat médical autorisant la pratique du sport cycliste.
A la remise des plaques, le participants signera sa feuille d'engagement déchargeant l'organisateur de toutes responsabilités.
Le port du casque est obligatoire.
Les dépannages sont autorisés sur tous le circuit
Les relais se feront sur le circuit devant la table de contrôle
Prévoir des épingles pour les dossards

Tous les premiers équipages seront récompensés.

NOMBREUSES RECOMPENSES

ENGAGEMENT 18€ à renvoyer avec feuille d'engagement avant le 19 novembre.

Non licenciés ajouter 4€ par personnes pour assurance individuelle

RETRAIT DES PLAQUES : à partir de 09H00 sur place ZONE SPORTIVE DES 15 SOLS

PRINCIPE: Course de VTT en relais sur un circuit de 5 km sans difficulté majeure, mais technique.
Les équipes peuvent être mixtes. En catégorie masculin les âges doivent appartenir à la même catégorie.

RESTAURATION Une collation sera offerte à l'issue de l'épreuve, (GRILLADE etc.....)

RENSEIGNEMENTS: Alain DAURIAC

Tél: 0687056433

Mail : info@vcro.fr

Tous les participants s'engagent à respecter ce présent règlement qui pourra être complété ou modifié par l'organisateur à tous moments.

